CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E102396** **VALABLE JUSQU'AU** **01/06/2026**

ÉDITÉ LE **22/04/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/08/2003
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2003B00425

Siret : **449 652 601 00039**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 18489X 01 01

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT 049 182

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 049 182

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : **JS BOILLET**
Sigle : JS CONSTRUCTION
7 BIS RUE DE LA CROIX BLANCHE
27950 SAINT-MARCEL

Téléphone : 02 32 51 41 77 **Fax :**
Portable : 06 17 83 49 95

Site Internet : https://www.js-construction-vernon.fr
E-mail : contact@jsboillet.fr

Responsabilité légale :
SOUDAY JEROME GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	04/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/06/2024
o Fenêtres de toit	04/06/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/06/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/06/2024
o Isolation des combles perdus	04/06/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/06/2024

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.